

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
0413310743

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ / M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Participation à la mission de Prévention et d'Animation Jeunes 2ème répartition  
2018 - Délégation des Centres Sociaux.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux Centres Sociaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de présenter les projets « animation prévention jeunesse » formulés par 5 centres sociaux, implantés à Marseille, La Ciotat et Saint-Martin-de-Crau pour un montant global demandé de 226 639 €

Le montant de la subvention en fonctionnement à allouer, détaillé dans les tableaux ci-annexé, s'élève à 222 630 €

Conformément aux modalités financières de la convention type adoptée le 20 décembre 2012, l'association percevra 80% de la subvention à la signature de la convention et 20% sur la base d'un bilan annuel de fin d'année.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL